

CHARTRE UNIVERSITAIRE ERASMUS ELARGIE (STAGES D'ETUDIANTS UNIQUEMENT) Formulaire de candidature

Date limite de soumission de la candidature: 28/11/2008

255095-IC-1-2009-1-FR-ERASMUS-EUCP-1

Type de Charte Universitaire Erasmus pour laquelle vous posez votre candidature:

Standard

Elargie (stages d'étudiants uniquement)

Elargie (Charte Standard et stages d'étudiants)

Numéro de référence de Charte Universitaire Erasmus précédente (si c'est le cas) :

XXXXXX-IC-1-200X-1-XX-ERASMUS-EUC-1

Langues de la correspondance: FR

Langue originale de la Déclaration en matière de stratégie Erasmus (EPS) (langues officielles UE): FR

Dans le cas où la langue originale de la Déclaration en matière de stratégie Erasmus (EPS) est autre que l'anglais, le français ou l'allemand, le document doit être fourni aussi dans une de ces trois langues.

Langue de la traduction de la stratégie Erasmus (si applicable) (anglais, français ou allemand) pas applicable

A.1. Identification de l'établissement candidat

Dénomination officielle complète de l'établissement en langue nationale	INSTITUT RURAL D'EDUCATION ET D'ORIENTATION DES CHARENTES		
Traduction de cette dénomination en langue anglaise	EUROPEAN SCHOOL		
Code ID Erasmus de l'établissement (par exemple F PARIS333, si disponible)	NEW 2008		
Adresse Internet	http://www.ireo-charentes.fr		

A.2. Identification du représentant légal

Nom et prénom du représentant légal de l'établissement (Chef d'Etablissement)	WALI NOURESTANI		
Titre (facultatif) (e.g. Prof., Dr, etc.)	directeur	Sexe	Masculin
Département / unité	IREO DES CHARENTES À RICHEMONT (CHARENTE 16)		
Fonction officielle au sein de l'établissement	DIRECTEUR GÉNÉRAL		
Téléphone (y compris indicatifs national et régional)	+ 33/5 /45/83/16/49		
Télécopie (y compris indicatifs national et régional)	+ 33/5/45/83/17/30		
Courrier électronique (seulement une adresse)	ireo.cherves-richemont@mfr.asso.fr		
Adresse légale de l'établissement Rue, numéro Code postal & Localité Code pays, Pays	RICHEMONT 16370 CHERVES RICHEMONT FR, France		

A.3. Coordinateur Erasmus

Nom et prénom	ELEANOR HUSSON		
Titre (facultatif) (e.g. Prof., Dr, etc.)	enseignante	Sexe	Féminin
Département / unité	IREO DES CHARENTES À CHERVES RICHEMONT (CHARENTE 16)		
Fonction officielle au sein de l'établissement	FORMATRICE		
Téléphone (y compris indicatifs national et régional)	+ 33/5/45/83/16/49		
Télécopie (y compris indicatifs national et régional)	+ 33/5/45/83/17/30		
Courrier électronique (seulement une adresse)	eleanor.husson@mfr.asso.fr		
Adresse pour la correspondance Rue, numéro Code postal & Localité Code pays, Pays	IREO RICHEMONT 16370 CHERVES RICHEMONT FR, France		

A.4. Données statistiques sur l'établissement candidat

<i>Les chiffres demandés ne concernent que l'enseignement de type supérieur</i>				
Année de création de votre établissement			1970	
Niveau des diplômes délivrés:				
Diplômes de premier cycle			Oui	
Diplômes de deuxième cycle			Non	
Diplômes à un seul échelon			Non	
Diplômes de troisième cycle (sans doctorat)			Non	
<u>Diplômes de doctorat</u>			Non	
Nombre d'étudiants inscrits en 2007/2008 dans un <u>programme</u> d'enseignement supérieur		Temps partiel	Temps plein	65
Nombre d'étudiants diplômés en 2007/2008		Premier cycle Deuxième cycle Diplômes à un seul échelon Diplômes de troisième cycle (sans doctorat) Diplômes de doctorat		32
Nombre d'enseignants (total) en 2007/2008			18	
Nombre d'enseignants (en équivalent temps plein) en 2007/2008			15	
Nombre de membres du personnel administratif (en équivalent temps plein) en 2007/2008			3	
Parmi ce personnel administratif, nombre de personnes qui travaillaient directement dans le domaine des relations internationales ou européennes en 2007/2008 (en équivalent temps plein)			0.5	
Première année de participation au programme Erasmus avec un cofinancement de la Communauté Européenne				

L'établissement s'engage à respecter les principes fondamentaux suivants:

OUI

01 La mobilité ne peut s'effectuer que dans les limites des accords antérieurs entre l'établissement et les organisations dans lesquelles les stages se déroulent;	<input checked="" type="checkbox"/>
02 Les activités mentionnées dans les Contrats de stages obligatoires et suivis avec succès par les étudiants feront l'objet d'une pleine reconnaissance.	<input checked="" type="checkbox"/>
03 Assurer le plus haut niveau de qualité dans l'organisation des stages professionnels des étudiants	<input checked="" type="checkbox"/>
04 Assurer qu'un système de transferts d'unités capitalisables garantit la transparence aux fins de la reconnaissance	<input checked="" type="checkbox"/>
05 Promouvoir et assurer la visibilité des activités soutenues par le programme Erasmus	<input checked="" type="checkbox"/>
06 Publier dans l'institution la Charte et la Déclaration en matière de stratégie Erasmus (EPS)	<input checked="" type="checkbox"/>
07 Respecter les objectifs de non-discrimination énoncés dans le Programme d'éducation et de formation tout au long de la vie	<input checked="" type="checkbox"/>

C QUESTIONS CONCERNANT L'ORGANISATION DE LA MOBILITÉ

1.a Question de reconnaissance: Allez-vous utiliser des ECTS (transfert d'unités de cours, contrats d'apprentissage, équivalence des diplômes) pour faciliter la reconnaissance universitaire des périodes d'étude Erasmus à l'étranger?

- dans tous les départements/ facultés Oui
 - dans certains départements/ facultés Non

1.b Question de reconnaissance: Votre établissement utilisera-t-il des ECTS comme système interne de capitalisation d'unités de cours?

- dans tous les départements/ facultés Oui
 - dans certains départements/ facultés Non

2. Supplément au Diplôme

Votre établissement accorde-t-il un Supplément au Diplôme? Oui

3. Aide à la mobilité du personnel enseignant: Quelles dispositions seront prises pour faciliter et encourager la mobilité du personnel enseignant Erasmus?

- a) Aide financière supplémentaire de la part de votre établissement Oui
 b) Reconnaissance des activités d'enseignement à l'étranger comme partie importante de la carrière universitaire Oui
 c) Assistance dans les démarches pratiques (voyage, hébergement, etc.) Oui
 d) Autres (veuillez spécifier) Oui
 accueil des enseignants et stagiaires

4. Aide aux étudiants et enseignants handicapés: Votre établissement mettra-t-il des équipements à la disposition des:

- a) étudiants et enseignants Erasmus non-voyants ou malvoyants? Oui
 b) étudiants et enseignants Erasmus sourds ou malentendants ? Oui
 c) étudiants et enseignants Erasmus présentant un handicap physique d'une autre nature ? Oui

DÉCLARATION EN MATIÈRE DE STRATÉGIE ERASMUS (EPS)

Pour compléter cette section veuillez vous référer aux instructions ci-dessous.

Veillez noter qu'il est important de donner une large visibilité à votre déclaration (EPS) au sein de votre établissement et qu'elle doit être également publiée sur votre site Internet. La Déclaration en matière de stratégie Erasmus devrait déterminer la stratégie globale de coopération européenne de votre établissement qui sera à la base de tous ses projets de coopération Erasmus ainsi que de toute autre activité à venir dans le cadre du Programme d'éducation et de formation tout au long de la vie.

a) Décrivez de manière concise la stratégie de votre établissement, les objectifs et les priorités des activités Erasmus (mobilité individuelle et projets multilatéraux et de réseaux, etc.) et toute autre action dans le cadre du Programme d'éducation et de formation tout au long de la vie.

b) Veuillez fournir des informations notamment celles relatives aux actions spécifiques prévues et mises en oeuvre afin de promouvoir les actions Erasmus, la Charte Universitaire Erasmus et la Déclaration en matière de stratégie Erasmus (EPS).

Quelles dispositions sont prises par votre établissement dans le cadre de la politique de non-discrimination (par exemple, les actions et les projets relatifs à l'égalité des sexes, à l'intégration des étudiants et du personnel handicapés, à la promotion de la cohésion économique et sociale et à la lutte contre le racisme et la xénophobie)?

L'IREO des Charentes à Richemont (proche de Cognac) est un établissement de formation professionnelle par alternance et par apprentissage, sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture. Il adhère au réseau des Maisons Familiales Rurales et à la fondation des Maisons Familiales Rurales dans le monde (la fondation assure la coopération internationale dans le réseau des MFR). La formation par alternance se base sur une pédagogie qui allie théorie et pratique. L'IREO est un établissement de taille moyenne qui accueille 230 apprenants de statuts élèves, étudiants ou apprentis. Trois filières de formation sont dispensées à l'IREO: La filière service à la personne avec trois cycles (Bac Professionnel Services en Milieu Rural, Brevet Technicien Supérieur (BTS) en Economie Sociale et Familiale et Diplôme de Conseiller en Economie Sociale et Familiale); la filière agricole avec un Bac Professionnel Système à Dominante Cultures et BTS Agricole en Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation; enfin la filière viticole avec deux cycles de formation (Bac professionnel en Vigne et Vin et BTS Agricole Viticulture et Oenologie). Le projet quinquenal (2008 -2013) de l'IREO s'engage clairement en faveur d'ouverture culturelle des jeunes et de l'Equipe en Europe et dans le monde et affirme clairement la citoyenneté européenne. Cet engagement se traduit par l'envoi d'étudiants en Europe ainsi que dans le monde, par l'accueil d'étudiants, de formateurs et d'enseignants européens et étrangers à Richemont.

Le territoire, en raison des activités viticoles, est depuis longtemps fortement impliqué dans l'échange internationale.

Depuis plus de dix ans, l'IREO est engagé dans des Actions internationales. Par exemple, dans le cadre de la filière agricole, les stagiaires en BTS Agricole sont tenus d'effectuer une période de 5 semaines de stage à l'étranger durant la première année de formation. Celui-ci leur permet en effet, de consolider leur formation en confrontant des méthodes différentes et également d'ouvrir leurs horizons culturels. En ce qui concerne la filière service, des élèves ont effectué des stages humanitaires dans le monde (Tchad, Inde, République Centrafricaine). L'Etablissement accueille également : des enseignants issus de pays européens (Ukraine par exemple), des groupes professionnels de l'Union Européenne (Pologne).

La Charte Erasmus et la Déclaration de Stratégie Erasmus seront publiées sur le site Internet www.ireo-charentes.fr qui propose une rubrique coopération internationale présentant toutes les activités liées à l'Europe. Nous informerons les instances fédératives, le ministère de l'Agriculture, de l'Education Nationale et le Conseil Régional de Poitou Charentes du dépôt de la Charte. Lors de nos Portes Ouvertes, de notre Assemblée Générale et en cours d'année, toutes les informations utiles liées à l'action de mobilité Erasmus seront publiées.

L'IREO des Charentes respecte les objectifs de non discrimination dans l'accès à l'ensemble des formations puisque nous accueillons tout type de public et de nationalités. Matériellement nous appliquons la loi 2005 sur le handicap et les travaux de rénovation permettent l'accueil de personnes handicapées. Par ailleurs, dans un souci d'égalité, les stages à l'étranger étant obligatoires, tous les moyens (recherche des financements) sont mis en oeuvre pour permettre aux stagiaires de les réaliser à moindre coût.

Qualité des stages professionnels des étudiants:

Quelles mesures spécifiques sont mises en oeuvre pour assurer une très grande qualité des stages professionnels des étudiants? Donnez les détails sur le programme de travail et les stages professionnels développés et la manière dont ils sont mis en uvre. Décrivez les arrangements pratiques développés entre les parties. Veuillez spécifier le suivi et l'évaluation de la période de placement ainsi que sa reconnaissance dans le curriculum des étudiants.

Le stage en entreprise est un élément fondateur de la pédagogie de l'alternance à l'IREO de Richemont et il s'inscrit dans la progression pédagogique de l'étudiant et dans le plan de formation. Le stage en Europe se déroule sur 5 semaines à la fin de la première année du premier cycle BTS Agricole. Lorsque l'étudiant a acquis des bases linguistiques et a affiné son projet professionnel lui permettant de partir dans de bonnes conditions. Il fait partie intégrante d'un module de formation pour lequel un volume horaire est dégagé sur le temps scolaire et contribue à l'obtention du diplôme.

En amont de la recherche de stage, un échange téléphonique a lieu avec la structure potentielle pour lui présenter l'établissement, la mission et l'objectif de la demande et également connaître davantage la structure accueillant le stagiaire.

Un livret des objectifs de stage est remis à chacun avec le listing des entreprises partenaires. L'étudiant est accompagné individuellement dans sa démarche. La formatrice de langues et le responsable de classe le suivent dans la rédaction de sa lettre de motivation, de son CV et des contacts téléphoniques en anglais. Les stages font l'objet d'une convention signée entre les parties stipulant les obligations contractuelles de chacun et le cadre juridique de référence. Toutes les garanties en terme d'assurances, d'hébergement et de moyens de transport sont prises avant le départ. La période de stage fait l'objet de trois évaluations : le bilan inscrit dans le livret des objectifs de stage signé par l'étudiant, le maître de stage et le responsable de classe avec la possibilité d'un échange téléphonique avec l'entreprise d'accueil si nécessaire; une restitution est faite par les étudiants à laquelle sont conviés l'ensemble des élèves, l'équipe pédagogique et les parents, les maîtres de stage et les membres du Conseil d'Administration et les partenaires; enfin, le stage à l'étranger fait l'objet d'une épreuve de langue écrite et orale.

ERASMUS

Charte Universitaire Elargie
(stages d'étudiants uniquement)
2009/2010 - 2013/2014

La Commission européenne délivre la présente Charte à:

Université de l'Europe

Ci-après dénommé 'l'établissement')

L'établissement s'engage à respecter et à observer les principes fondamentaux de la mobilité Erasmus:

- La mobilité ne peut s'effectuer que dans le cadre d'accords conclus au préalable entre l'établissement et les organisations dans lesquelles les stages se déroulent);
- Les activités mentionnées dans les Contrats de stages obligatoires et suivis avec succès par les étudiants feront l'objet d'une pleine reconnaissance.

L'établissement s'engage aussi à:

- Assurer le plus haut niveau de qualité dans l'organisation des stages professionnels des étudiants;
- Assurer qu'un système de transferts d'unités capitalisables garantit la transparence aux fins de la reconnaissance;
- Promouvoir et rendre visible les activités soutenues par le programme Erasmus;
- Publier cette Charte et la Déclaration en matière de stratégie Erasmus (EPS) en lien avec la stratégie de l'établissement;
- Respecter les objectifs de non-discrimination énoncés dans le Programme d'éducation et de formation tout au long de la vie.

Cette Charte habilite l'établissement à solliciter un financement pour des activités Erasmus auprès de son agence nationale Erasmus.

La violation de la présente Charte peut entraîner son annulation par la Commission.

Je soussigné, représentant légal de l'établissement candidat,

- *certifie que les informations contenues dans cette candidature sont complètes et exactes à ma connaissance. Toutes les activités Erasmus seront mises en oeuvre sur la base des accords écrits conclus avec les autorités compétentes des établissements partenaires;*
- *déclare accepter le contenu de la Charte Universitaire Erasmus tel que défini ci-dessus, et engage mon établissement à faire en sorte de respecter et d'observer ces obligations;*
- *confirme que les informations données dans la candidature soumise en ligne et sur la présente version papier sont identiques;*
- *déclare accepter la publication par la Commission européenne de la stratégie Erasmus.*

Lieu:

Nom:

Date (jj/mm/aa):

Signature originale du représentant de l'institution (déjà identifié dans la section A.2)

Cachet ou tampon original de l'Institution

Accusé de réception

Après la soumission, les candidats sont invités à consulter le site Web de l'EACEA afin de vérifier la bonne réception de leur candidature d'adhésion à la Charte Universitaire Erasmus (CUE). Si, au **12.12.2008**, la candidature n'a pas été listée sur le site Web, le candidat devra contacter l'EACEA (adresse courriel: EACEA-EUC@ec.europa.eu)